



DEPPS | RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTÉ : ATELIER POUR L'IDENTIFICATION ET L'IMMATRICULATION DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES PRIVÉS.

Un atelier dédié à l'identification, l'immatriculation des ESPr et au suivi du rapportage dans le DHIS2 s'est tenu du Lundi 28 Juillet 2025 au Vendredi 1er Aout à 2025.

Les travaux ont été officiellement ouverts le lundi 28 août 2025, à Jacqueville par Dr Marie Josèphe BITTY, Directrice de la DEPPS.

Co organisé par la DEPPS et la DIS, avec l'appui de la Banque mondiale à travers l'UCP-BM, cet atelier s'inscrit dans la dynamique des réformes du système de santé, en particulier la régularisation du secteur privé et l'amélioration de la gouvernance sanitaire.

L'immatriculation des établissements sanitaires privés qui est liée au code identifiant, permet le conventionnement avec la CNAM, dans le cadre de la CMU. Ce sont des étapes essentielles pour garantir leur légalité, leur traçabilité et leur intégration dans les politiques nationales de santé, notamment la Couverture Maladie Universelle (CMU) et le Financement Basé sur la Performance (FBP).

Plusieurs défis subsistent :

- Une faible identification et immatriculation de structures privées ;
- Une couverture insuffisante du rapportage des données par ces établissements ;
- Un besoin d'accompagnement et de renforcement de capacités pour assurer leur intégration effective dans le DHIS2.



L'objectif majeur est de renforcer l'intégration des ESPr dans les bases de données nationales à travers l'attribution de codes identifiants uniques, condition essentielle à leur conventionnement avec la CNAM dans le cadre de la CMU et au rapportage dans le DHIS2.

Durant la semaine de travaux mentionnée, les participants se sont concentrés sur l'amélioration du processus d'immatriculation. Ils ont analysé les méthodes, procédures et outils utilisés, en cherchant à optimiser l'efficacité. Un autre objectif était de mettre à jour la base de données des ESPr autorisés. Enfin, ils ont formulé des recommandations précises pour simplifier et accélérer l'enrôlement des structures non encore immatriculées.





INHP TREICHVILLE | RENFORCER LA RIPOSTE SANITAIRE : CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU 2^e SYMPOSIUM DE LA SISP ET 3^e JOURNÉES SCIENTIFIQUES DE L'INHP .

Le 30 juillet 2025 à l'INHP de Treichville s'est ouverte la grande rencontre scientifique du 2^e Symposium de la Société Ivoirienne de Santé Publique couplé aux 3^e Journées Scientifiques de l'INHP autour du thème : **Gestion des risques sanitaires réunissant plus de 180 participants venus de huit pays africains dont la Côte d'Ivoire et marquée par 120 communications sur divers sujets de santé publique.**

La DEPPS était également présente à ce RDV à travers M. DOMAN Didier, représentant Madame la Directrice.

La cérémonie a été animée par de fortes allocutions de personnalités de la santé publique dont les professeurs EKRA Daniel DAGNAN Simplicie, SARASSINO Janine et SORO représentant le Ministre de la Santé suivies d'une conférence inaugurale du Pr SAMBA Mamadou sur le leadership et la gouvernance des crises sanitaires ainsi que de nombreuses communications scientifiques et de visites de stands d'exposition confirmant l'importance stratégique de cette rencontre pour renforcer la préparation et la riposte face aux risques sanitaires en Afrique.





DEPPS | DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ : VERS UNE EXTENSION DE LA VACCINATION DANS LE PRIVÉ.

Le Jeudi 24 Juillet 2025, s'est tenue à la salle de conférence de la DEPPS, une rencontre tripartite entre la DEPPS, la Plateforme du Secteur Privé de la Santé de Côte d'Ivoire (PSPS-CI) et la structure ENOVPHARM.

Cette rencontre avait pour but de présenter le projet VACCIPHA de la structure ENOVPHARM et de discuter d'un éventuel partenariat avec le secteur sanitaire privé à travers la DEPPS, en vue de l'implémentation des vaccins PEV dans les établissements sanitaires privés.

En effet, VACCIPHA est une solution numérique et un mécanisme public-privé permettant de coordonner la vaccination au sein des établissements de santé privés (Cliniques et pharmacies privées).



Cette réunion marque le point de départ d'un processus qui se poursuivra à travers plusieurs étapes clés, notamment :

- L'organisation d'un atelier réunissant l'ensemble des acteurs du secteur privé de la santé, en vue de définir les modalités d'implémentation du projet VACCIPHA ;
- L'élaboration de modules de formation destinés à renforcer les capacités des structures privées en matière de rapportage des données sanitaires, condition essentielle à leur intégration dans le projet ;
- La tenue de séances de travail pour examiner la possibilité d'intégrer les structures de "piqueries" dans ce processus.

Ces actions s'inscrivent pleinement dans la dynamique de développement et de structuration du secteur privé de la santé en Côte d'Ivoire.

